

publique, rend nécessaire la continuation de droits protecteurs, de sorte que le cultivateur se trouve à éprouver une double perte, car non seulement il lui faut contribuer à payer l'intérêt, mais aussi payer pour les produits manufacturés au Canada, plus cher que si ces droits n'existaient pas ;

Qu'au lieu de voir la dette diminuée, comme ils l'espéraient fortement, ou tout au moins rester stationnaire, sous votre administration, elle s'est élevée de \$326,000,000 à \$340,000,000 ;

Que, soucieux de leur propre solvabilité et de l'avenir de leurs enfants, vos pétitionnaires considèrent comme une nécessité impérieuse qu'il n'y ait plus d'emprunts ;

Que si l'on objecte qu'en cessant d'emprunter on nuirait au développement du Canada, nous vous ferons remarquer qu'aucun intérêt n'a plus d'importance sur le bien être du pays que celui de sa classe agricole et qu'une suspension dans l'octroi de subventions aux chemins de fer et dans l'extension des autres entreprises publiques nuirait moins au bien général qu'une décadence continue de l'industrie agricole ;

C'est pourquoi nous demandons de ne pas augmenter la dette du Canada, et de puiser l'argent nécessaire pour faire face aux dépenses extraordinaires en pratiquant, dans les diverses branches du service public, une économie en harmonie avec les moyens des classes travailleuses dont les cultivateurs sont l'élément le plus important.

Peut-on avoir une meilleure preuve que le très honorable premier ministre a violé les promesses solennelles qu'il a faites aux électeurs du Canada.

A ce sujet, je veux appeler l'attention sur certains engagements que les ministres libéraux ont pris envers la ville et le district de Québec. S'il est vrai qu'ils ont l'énorme excédant qu'ils nous annoncent, le temps est arrivé pour eux de racheter leur parole. Vont-ils agrandir et améliorer la gare de l'Intercolonial à Lévis, comme ils l'ont promis à maintes reprises ? A chaque élection fédérale ou provinciale, dans ce comté, le ministre des Travaux publics entre en scène, et dit qu'il va agrandir la gare et acheter les terrains avoisinants. Il a promis, mainte et mainte fois, qu'il allait dépenser les \$48,000 que le gouvernement libéral a porté au budget l'année même qu'il a pris les rênes de l'administration. Les ministres libéraux ont aussi promis d'élargir le bassin de radoub de Saint-Joseph de Lévis. Voilà une question qui est depuis longtemps en suspens, malgré les promesses répétées qu'on a faites aux électeurs de Lévis et de Québec, ainsi qu'aux industriels et commerçants du district. Le revenu est augmenté, et il est temps pour eux de tenir ces engagements.

Combien de fois n'a-t-on pas promis de construire le pont de Québec. Mon honorable ami, le député de Québec-ouest (M. Dobell) — que je regrette de ne pas voir ici et qui, j'aime à le croire, traverse l'océan sur un navire insubmersible a dit aux Québécois qu'ils allaient obtenir \$1,000,000 pour construire le pont de Québec. Je m'aperçois que le ministre des Finances (M. Fielding) me paraît un peu alarmé, mais il sait parfaitement que son collègue a fait cette promesse. Quand va-t-on remplir cet engagement ? J'aimerais le savoir. Je lis dans le rapport qu'ont

publié les directeurs de la 'compagnie du pont de Québec' que ceux-ci ont demandé au gouvernement de leur donner 33½ pour cent du coût total de l'entreprise, et qu'ils espèrent fermement que le gouvernement se rendra à leur demande.

A un banquet donné en février 1898, en l'honneur de mon honorable ami, le Solliciteur général (M. Fitzpatrick), celui-ci a dit qu'avant que la neige blanchisse de nouveau les collines qui entourent Québec, ses auditeurs verraient les piles du pont surgir des eaux du Saint-Laurent. Voilà les promesses que l'on a faites, et la ville et le district de Québec demanderont aux membres de la droite de tenir leurs engagements. S'il est vrai que nous ayons un tel excédant qu'on ne sait à quoi l'employer, c'est le temps de racheter les promesses que l'on a faites à la ville et au district de Québec.

Je veux maintenant dire quelques mots sur un autre sujet et aborder la question du plébiscite. Les honorables membres de la droite savent ce qui c'est passé, et dans quelles conditions le vote s'est pris, du moins dans la province de Québec. L'honorable député d'Elgin-ouest (M. Casey) s'est servi hier d'un très étrange argument, lorsqu'il a dit 'je n'ai pas voté lors du plébiscite, car je considérais que les membres de cette Chambre avaient accordé le plébiscite simplement pour consulter leurs commentants sur la question.' Eh bien ! M. l'Orateur, l'attitude prise par mon honorable ami est peu en harmonie avec celle prise par quelques-uns des principaux membres du ministère, dans la lutte qui s'est faite sur cette question. Comment concilier cet argument avec la ligne de conduite suivie par mon honorable ami, le ministre du Revenu de l'intérieur (sir Henri Joly de Lotbinière), qui est allé à Québec expressément pour dire aux gens de ne pas voter en faveur de la prohibition. Comment concilier cet argument avec la ligne de conduite suivie par l'honorable Solliciteur général (M. Fitzpatrick), par l'honorable ministre des Travaux publics (M. Tarte) et surtout par l'honorable député de Chambly et Verchères (M. Geoffrion), qui a dit que cet article avait été inséré dans le programme libéral dans un moment de faiblesse, et que ce n'était pas ce que son parti avait fait de mieux.

Si le gouvernement voulait sincèrement connaître l'opinion du peuple sur cette question, pourquoi n'a-t-il pas laissé le peuple voter librement ? Je me contenterai de dire encore quelques mots sur cette question. Quelle est la situation dans la province de Québec ? Mon honorable ami, le député de Richmond et Wolfe (M. Stenson) en a dit quelque chose, il n'y a pas longtemps, et mon honorable ami, le premier ministre, en répondant à la délégation qui est venue ici peu de temps après le vote, a pris, il me semble, l'attitude qu'il convenait de prendre. Dans la province de Québec, nous avons un système qui fonctionne à merveille. Chaque